

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 33

Artikel: A quoi servit un beau jour "la Julie"
Autor: B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FÊTES ET COUTUMES DE LA SUISSE

Les intéressants articles de M. Maurice Gabbedub sur les *Traditions valaisannes*, publiés actuellement dans le *Conteur*, nous rappellent un opuscule qui nous est parvenu il y a quelque temps déjà et dont l'auteur est M. le professeur Hoffmann-Krayer, à Bâle. Ce que M. Gabbedub entreprend pour le Valais, M. Hoffmann-Krayer l'a fait avec non moins de succès pour l'ensemble de la Suisse, dans de nombreuses pages des *Archives suisses des traditions populaires* et dans le livre dont nous parlons et qui est comme une petite encyclopédie de nos us et coutumes, de nos fêtes de famille, de nos réjouissances nationales, ainsi que des superstitions encore plus ou moins vivantes, ici et là. Ce qui donne du prix à ces pages, c'est que tout y est traité avec autant de clarté que de concision et que l'auteur indique scrupuleusement les sources où l'on peut puiser pour compléter ses données. Ce manuel du folklore est écrit en allemand¹. Il faut souhaiter qu'il soit traduit en français, d'autant plus que M. Hoffmann-Krayer le dédie au corps enseignant de la Suisse, pensant avec raison qu'il y trouvera de quoi alimenter l'enseignement de l'histoire du peuple et éveiller pour ces matières l'intérêt des élèves.

Mais, mieux que ce que nous pourrions dire, quelques extraits donneront une idée du caractère de l'ouvrage.

Jadis, on se mariait ordinairement à l'époque du carnaval. A Glaris et dans le canton de Vaud, on croyait qu'une union conclue au mois de mai était fatidiquement malheureuse. Les noces dégénérant souvent en fêtes bachiques, il fut interdit presque partout, après la Réformation, de les célébrer le dimanche, ainsi qu'on le faisait généralement auparavant. La coutume s'établit dès lors, à Bâle et à Zurich, de se marier le lundi, le mardi ou le jeudi. Dans la seule vallée de Poschiavo, on avait une prédilection pour le mercredi. Ailleurs, ce jour-là et le vendredi passaient pour des jours funestes. Le mercredi, dans l'Appenzell, était le jour obligatoire de mariage pour les filles ayant fauté.

* * *

L'époque et le jour de la naissance ne sont pas non plus choses négligeables. Ainsi, les enfants venus au monde le jour des quatre-temps ou le « vieux mercredi » (*All Mittwuchen*) passent pour voir tous les esprits et fantômes, aussi meurent-ils ils de bonne heure. Ceux qui naissent à la nouvelle lune ont les yeux clairs (Schänfigg, Grisons). Voient-ils le jour au signe de la Vierge, ils seront le plus souvent pouilleux. Naitre un mercredi, c'est courir des périls toute sa vie (Berne). A Schaffhouse, l'enfant né le vendredi passera son existence à frotter et à épousseter. C'est un honneur, au contraire, que de naître le dimanche; toujours la chance vous accompagnera. La gaité sera le partage des enfants nés de jour, tandis que ceux qui viennent au monde la nuit sont sombres comme elle (Samaden).

* * *

Les invitations à la noce : à Stammheim, ce sont trois des amis du futur qui ont la mission de les faire, quinze jours avant le mariage. Armés de pistolets, ils tirent devant la demeure des gens à convier, prononcent de traditionnelles formules, puis font honneur aux bonnes choses qui leur sont servies libéralement. Dans la Haute-Thurgovie, inviter aux noces est un des petits profits du maître d'école. A Schaffhouse, c'est l'affaire du tailleur du fiancé. Dans les Grisons, ce devoir est confié à des jeunes gens, proches parents des fiancés, et qui, parés de fleurs, s'en vont de maison en maison, la veille du grand jour. A Tegerfelden (Argovie), le personnage chargé de transmettre les invitations chemine sous un monumental parapluie, même par le plus beau temps du monde.

* * *

A tout repas de noce du canton de Lucerne figurent invariablement de superbes vols-au-vent. Le plus gros et le plus beau de tous se trouve devant la mariée. Elle se garde de l'entamer, sachant fort bien ce qui l'attend. A sa place, c'est une des da-

mes, la « femme jaune », comme on l'appelle, qui se charge de ce soin. Soulevant la croûte dorée, elle retire, au lieu d'un salmigondis de viande, toute une layette qu'elle présente sur un plat à l'épousée rougissante, au milieu des rires et des joyeuses exclamations de la table.

* * *

Dans les Grisons, une brouette éclate-t-elle entre deux amis, on les engage à se raccommoder en trinquant réciprocurement à leur santé. Vident-ils leurs verres ou les entrecroquent-ils, la paix est rétablie.

* * *

Il existe dans le canton d'Uri une cour de justice populaire, analogue à celles qu'on rencontre ailleurs dans les sociétés de jeunesse, c'est le tribunal de la rue, chargé de liquider d'urgence les conflits survenant entre passants. Accompagné du plaignant, le « landammann » désigne comme juges les premiers citoyens qu'il rencontre sur la route. Les juges se trouvent-ils au nombre d'au moins huit, la cour est formée. Elle se range en cercle, juge le cas séance tenante, et son prononcé est regardé comme aussi valable que celui de n'importe quel tribunal institué par la loi.

* * *

Schwytz possède une compagnie d'art dramatique appelée les *Japonais*, et dont l'existence remonte, dit-on, à la représentation populaire donnée en 1463 et dans laquelle fut tournée en dérision l'ambassade suisse envoyée au Japon. Mais, comme cette société célébra son cinquantenaire en un gai spectacle représenté sur la place publique en 1907, il faut admettre qu'elle existait sous un autre nom déjà en 1857. Outre les représentations théâtrales, elle organise de grandes mascarades de caractère historique. Ses manifestations ont eu lieu en 1863, 1865, 1867, 1869, 1874, 1883, 1895, 1907.

Les *Japonais* de Schwytz eurent comme pendant la société des *Nègres blancs* de Vevey, dont la mascarade et les ballets égayèrent en 1861 les rues et les places de cette ville.

* * *

Il y a ainsi en ces pages de ces jolies choses par centaines. Leur ordonnance méthodique et le répertoire qui les accompagne rendent les recherches extrêmement aisées; enfin, le format de livret de poche donné à l'ouvrage achève d'en faire un vrai *rude necum* du folkloriste de notre pays.

V. F.

LES SCIENCES NATURELLES

Ya pas, là professu, mimameint là régents, ne pouvant pas déveza coumeint là z'autrè dzeins. Ye faut que fassan « bande à part » coumeint on dit ora.

Voualti-vai po cein que l'ai diont la science naturel? que l'est don l'histoire dè lot cein qu'on vai pè châtoire : lo ciet, la louna, lo séllo, le bîtès, là dzeins, là pliantès, là dzenelhiès, là coitrons, enfin, quiet! tot cein qu'est pè lo mondo! Eh bin, cllião régents, sè sont mécellia dè débatsi totès cllião z'affrèrs po là fourrrà dâi noms dâo diablio, qu'on ne sâ papi bin cein que cein vao derè, coumeint yo z'allâ vaire. Po leu, on éléphant, l'est on pachyderme; on bâo, 'na vatsa, dâi mammifères-ruminants; lo tséava et lo bourrisquo, dâi mammifères, mâ solipèdes; 'na dzenelhiè, on gallinacé; là z'arandofès dâi fissirostres; là crapauds, le bolts et le renailles sont dâi batraciens; 'na tortua, on calédonien; là coitrons et là conquelhiès à bibornes dâi gastéropodes; là pessons, dâi z'amphibiés; enfin quiet, vo dio que l'est on mécllion-méclietta dâo tonaire;

Et l'est lo mim'affrè po là pliantès et là z'herbès : lo biliâ, l'aveina et l'ordze, l'est dâi graminées; les tiuquès, dâi z'ombrellifères; 'na sapalla, lo vouargno, dâi conifères; là tiudrè et là tiudrons, ah! atteindès-vo vai... ne mè rassovigno pas bin se l'est dâi curepipes-cassées à obin dâi eucarbitacées; ma fai! se n'est pas l'on, l'est l'autro!

Ora, vo mè derè on pou! cein a-le lo fi? et n'ia-te pas dè quie férè veni fous cllião bouébo

avoué on potringâdzo dinse! Kâ, vo mè derè tot cein que vo voudrè, mâ, por mè, on tsat, l'est on tsat et na pas on fêlin; on bedzu, l'est on bedzu et na pas on longipenne; on caion, l'est on caion, à mein que cein ne sai 'na gouda et on sâ prâo qu'on tchou n'est pas dâo piapâo et là favioulès dè la villya, cein que sâi fulta dè veni no derè et no z'eimbéguinâ que l'est oquie d'autre; na! jamé on no lo farâ eineraire!

Adon, po ein reveni, vo derè que l'autro dzo noutron régent espliquâvè cé commerce à sè bouébo; lào dévezâvè dâi bîlès et lài z'avâi de que là mammifères l'etiont cllião qu'aviont lo livro et dâi téteis, coumeint la vatsa, la cabra et auto! lài z'avâi de assebin que là carnassiers l'etiont cllião que viquessant dè tsai; là z'herbivores, cllião que medzivant de l'herba et dâo recor; là z'insectivores, cllião que sè nourrissant dè mousselles, dè motsis et dè tavans, etcetera, quand tot d'on coup lo régent vai lo bouébo à Nialou, que fasai lo fou avoué on autre 'na pas attiutâ; assebin, s'arrête franc et l'âi fâ:

— Dis vai, Nialou, pisque l'attiutâ tant bin cein que ye dio, dis-mè vai cein que l'est qu'on mammifère?

— L'est cllião que baivont lo mame! Lai respond lo patifou.

L'est veré que l'est on bon qu'etâi ào bane derriâr que l'ai avai cein subiliâ; la reponsa a fê crèvâ dè rire tota l'écoula, l'est bin veré, mâ, tota galéza que l'etâi, le n'a pas étâ ào régent, qu'a bailli ào bouébo Nialou à recopiyi cinq iadzo après l'écoula on chapitre dè cllia science naturella, po l'âi appreindre. * * *

UN MUSÉE HISTORIQUE

Quel est le Lausannois qui ne s'est pas senti ému en contemplant la superbe collection d'antiquités, accumulées depuis tantôt 15 ans, dans ce terrain vague et inutilisé contigu à la rampe d'escaliers conduisant de la place du Tunnel à la Barre.

L'arrangement est du meilleur goût; les objets agréables à l'œil y voisinent avec les objets utiles. On y remarque entre autres :

1^o Les cercles du tonneau de Diogène. 2^o Des piliers lacustres tirés des fouilles de Vidy. 3^o Une urne du plus pur style grec. 4^o Le fourneau sur lequel Attila cuisait sa choucroute. 5^o Un souffrier ayant appartenu à Pépin le Bref. 6^o Une des chaussettes de la folle de Pully. 7^o Les restes d'un mur des anciennes fortifications (un peu mal conservé). 8^o Une partie de la fronde de David. 9^o La corde d'un des pendus de Sauvabelin, etc., etc.

Une visite à ce musée historique est indiquée aux amateurs de pittoresque.

Pour compléter le tableau, on vient d'y planter toutes sortes de légumes; ce terrain joint donc l'utilité à l'agrément.

C. P.

A QUOI SERVIT UN BEAU JOUR « LA JULIE »

PAR ces temps de cher lard, il ne faut rien laisser perdre. C'est pourquoi le Commissariat fédéral des guerres, dans une circulaire en français non moins fédéral, a recommandé aux unités mobilisées d'utiliser les lavures de la cuisine pour engranger des porcs. On ne peut qu'applaudir.

Une compagnie sanitaire fit donc à la foire l'acquisition, à prix d'or — 160 et 180 francs — de deux superbes « guedis » tout roses et potelets, pleins de promesses. Ils prospéraient et grossissaient à vue d'œil : le temps n'est plus où c'étaient les soldats qui, au repas du soir, recevaient les lavures, comme il y a une trentaine d'années.

Les semaines s'ajoutaient aux semaines; à la saison des roses, succéda la saison des moissons; la compagnie et ses deux pensionnaires

¹ *Feste und Bräuche des Schweizervolkes*, von Prof. Dr. E. Hoffmann-Krayer. — Zurich, Schulthess et C°, 1913.

coulaien des jours heureux et sans inquiétude. Mais le soldat est par sa nature errant et vagabond ; il ne peut se fixer nulle part : que de beaux yeux en ont pleuré.

Un jour vint, de la division ou du général, l'ordre de déguerpir. Finis les beaux jours du dépôt ; voici venir le service en campagne, les étapes de 40 et 50 kilomètres, les heures interminables du « drill » salutaire, peut-être, honni, certainement. Mais au militaire, on ne raisonne pas, on obéit ; on plie bagage et l'on s'en va ailleurs. Ainsi fit la compagnie, les hommes bourrent leurs sacs ; les voitures reçoivent leur chargement réglementaire, où il y a une place pour chaque chose et où chaque chose doit être à sa place. C'est bien. Mais les deux pensionnaires, qu'en faire ?

Leurs petits pieds, qui font si bien avec la cheureoute, vous ne les voyez pas trottinant pendant d'innombrables kilomètres après des soldats faisant 120 pas à la minute ! Les rouler sur le sac ? Impossible. Les expédier par chemin de fer, tout là-bas, vers Delémont, Courroux ou d'autres lieux ? Cela coûterait gros à la caisse de l'ordinaire, car le règlement — on ne s'avise jamais de tout — n'a pas prévu des bons de transport pour les cochons de la compagnie ! Que faire ? Que faire ? Un conseil de guerre fut tenu ; les grands sachems de la tribu y siègent. Une décision fut prise, qui fut tenue secrète, comme toujours les décisions de guerre.... On partit, sans les cochons. Ils avaient disparu. Envolés, escamotés, accaparés, envoyés outre Rhin, convertis en saucisses ? Nul ne le savait.

Ainsi se fit la première étape. La compagnie, le second jour, quittait la Fontaine aux "", au pied de la "", percée d'un grand tunnel, lorsqu'un major, chevauchant à côté de la voiture à blessés, que ferment des toiles grises, comme les voitures des boulanger, perçut des gémissements singuliers... Jamais, dans sa pratique médicale, pas même à l'Hôpital, il n'avait entendu des malades se plaindre avec de tels accents. Un supérieur, c'est curieux de nature ; un homme de l'art et de science, bien plus encore. Il tire le rideau... Pas de blessés. Les cris sortent d'une grande caisse qui a pris la place des blessés. Qu'est cela ? comme disaient les Hébreux en découvrant la manne, un beau matin, dans le désert ? Ceci... c'étaient nos deux cochons, confortablement installés et faisant le voyage dans la « Julie » (ainsi nomme-t-on chez les « sanitaires » la voiture à blessés). Engueulades, explications. Les Romands sont bons princes, même galonnés. Ils sont toujours sensibles aux bonnes raisons.

— Major, on vous donnera un atriau.

La chose finit par un éclat de rire qui retentit jusqu'à la division. Les deux porcs sanitaires terminèrent la course sans être inquiétés. Ils ne sont pas morts ; ils vivent encore, à moins que la démobilisation n'ait abrégé leurs jours.

Puissent nos voitures d'ambulance ne jamais connaître d'autres blessés ! B.

Le vœu d'un père. — Un veuf, de caractère très doux, très conciliant, vivait avec sa fille, d'humeur atrabiliaire. La paix du logis lui coûtait de perpétuelles concessions. Mais il ne se plaignait guère. Se tenant vieux et débile et n'ayant pour tout avoir que quelques économies, péniblement amassées, et qu'alimentait ses modestes appointements de comptable dans une administration de l'Etat, son souci constant était de devoir quitter ce monde avant d'avoir assuré à sa fille des ressources suffisantes pour subvenir à son existence.

« Ce que je voudrais, disait-il, l'autre jour, à une vieille connaissance de la famille, c'est que ma pauvre Aurore trouvât un garçon honnête, travailleur, aimable, dévoué, qui, en lui donnant son cœur, lui assurerait aussi une vie sans souci. »

Puis il ajoutait, après un gros soupir :

« Elle serait ainsi mieux partagée que son mari. »

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Les Traditions valaisannes

PAR MAURICE GABRIEL

(Tous droits de reproduction réservés).

III

Le costume.

De même que les coutumes et usages locaux, les costumes valaisans, la façon de s'habiller et celle de se nourrir aussi, ont subi au cours du dernier siècle d'importantes, de profondes modifications dans quelques parties du pays en rapport plus direct avec l'étranger, avec les grands centres qui donnent le ton à la mode. Ces changements ont marché de pair avec l'évolution sociale et économique. Une étape bien accusée a été celle de l'établissement des chemins de fer dans la vallée du Rhône. La voie ferrée s'avancant peu à peu des bords du lac Léman a atteint successivement les villes et villettes du Valais dans le courant de la seconde moitié du siècle passé avant de s'attaquer à la formidable forteresse du Simplon, ou plutôt sous laquelle elle s'est frayée une route dès le début du siècle où nous vivons. — Mais si, presque dans tout le Bas-Valais et très haut dans la plaine, la mode de Paris et d'autres capitales de l'élegance y a détrôné les pittoresques costumes nationaux d'autrefois, que des personnes de bon goût, des amateurs fidèles au culte des choses du passé, ressuscitent parfois dans un bal, une fête locale, profane ou religieuse, à l'occasion de la commémoration d'un souvenir historique et patriotique, par exemple le premier centenaire de l'Indépendance du Bas-Valais, en 1898, dans une exposition cantonale : ces costumes antiques se conservent, par contre, dans un certain nombre de localités de la partie centrale du canton et dans le Valais de langue allemande, presque intacts, tels qu'ils étaient il y a quatre ou cinq siècles, à l'époque du cardinal Schinner ou à celle du grand Stockalper, ainsi que nous le montrent les échantillons réunis dans le musée de Valère et les portraits d'ancêtres, plusieurs fois séculaires, conservés religieusement comme de précieuses et pieuses reliques dans nombre de vieilles maisons valaisannes.

Le fameux *chapeau valaisan*, le chapeau à *falbala*, était encore en plein XIX^e siècle, la coiffure préférée des dames de l'ancienne et fière aristocratie valaisanne, mais aujourd'hui, il a été relégué au galetas par les paysannes du bas pays, adoratrices de la mode étrangère. Dans la haute vallée de Bagnes, qui est ma petite patrie, depuis de longues années il ne fait plus que de timides et brèves apparitions de plus en plus rares sur la tête de quelque brave vieille à demi réfractaire à l'engouement mondain du jour. Cependant les localités si conservatrices des environs de Sion : Savièze, Ayent, Nendaz et les villages sis au seuil de la profonde vallée d'Hérens, ainsi que le Haut-Valais, sont encore bien fidèles au port du chapeau valaisan classique ou à forme le rappelant de bien près. Il n'est pas impossible que les conditions modernes de la lutte pour la vie n'aient pas été fatales aux chapeaux à falbala qui reviennent avec leurs riches rubans aux chatoyants couleurs à un prix élevé de vingt à soixante francs, ce qui a donné naissance au pittoresque dicton haut-valaisan : *Wybergind Kost' es Zitzind* : une tête de femme coûte autant qu'un grand veau.

Le coquet petit chapeau aux ailes rabattues et bordées de noir des gentilles *Nendarde*s et *Saviezannes* délurées, contraste agréablement

avec le modeste *haut de forme* dont les femmes de Vex et des villages prochains se coiffent les jours de semaine. — Les costumes masculin et féminin d'*Erolène*, au fond du val d'Hérens, accusent nettement le rôle capital du drap du pays dans la confection des vêtements de fête et de ceux de tous les jours et doit trahir, à mon avis, un élevage encore très important du mouton, qui a été de plus en plus délaissé un peu partout ailleurs à mesure que les filles de paysans sentaient croître en elles le dédain pour le rouet de nos grand'mères. Hélas, comme le dit un ancien adage du pays romand : « Ce n'est plus le temps où la bonne reine Berthe filait. »

Ce n'est plus guère qu'à Evolène que tous les indigènes masculins portent encore le solide paletot de drap brun, noir ou rouge, avec col le plus souvent de couleur verte, orange, tranchant complètement sur celle du reste du costume. À part leur lourde robe de drap aussi, généralement abandonnée ailleurs, les *Eroléndardes*, sous leur petit chapeau plat, rappelant quelque peu le chapeau canotier de vos Parisiennes, leurs manches bouffantes et leurs brillants fichus multicolores, sont certainement celles des Valaisannes dont la toilette, du dimanche surtout, est la plus riche en couleurs voyantes. C'est un régal pour les yeux que d'assister à une messe de dimanche dans l'église de cette commune montagneuse, même pour un sceptique.

En fait de couleurs éclatantes, je n'aurais garde d'oublier à cette occasion le foulard rouge vif dont se coiffent d'une façon toute spéciale les femmes Chorgues, surnom populaire par lequel on désigne les habitants du Val d'Illiez. Tout récemment, le port du mouchoir rouge des luronnes du Val d'Illiez et de Champéry a pris de l'extension par suite du séjour momentané dans la région, de différentes compagnies de fusiliers valaisans, en 1914, aux premiers mois de la mobilisation, et qui, en revenant dans leurs foyers, ont apporté comme un trophée ou un souvenir, le mouchoir rouge pour en faire cadeau qui à sa sœur, qui à sa bonne amie. — Les femmes de cette vallée ont l'aspect d'authentiques amazones, quand, à l'occasion de courses à la montagne pendant la bonne saison et surtout en hiver, elles revêtent bel et bien la culotte comme leurs maris, et cela non seulement au figuré, comme il y en a tant, disent les mauvaises langues, à la campagne comme à la ville.

Ce que je viens de dire de l'accoutrement des paysannes du Val d'Illiez est actuellement, à ma connaissance, la particularité la plus intéressante du costume bas-valaisan devenu très banal. L'habit à queue ou à pans, vulgairement dénommé le *blanchet*, les légendaires chaussettes, le chapeau haut de forme appelé *chapau à trois étages*, ont pour ainsi dire rejoint les neiges d'autan. A peu près à la même époque, — il y a près de trois quarts de siècle, dans ma vallée d'origine, — a disparu le port de la cadinette, et un peu plus tard furent abandonnés petit à petit, avec la culture du chanvre, les métiers à tisser, lorsqu'on crut devoir se fournir en magasin d'étoffes exotiques et abandonner les produits de son propre sol.

(A suivre.)

L'année de la misère, 1816-1817. — Notre fidèle collaborateur, M. Marc Henrioud, à Berne, a eu l'excellente idée de faire un tirage à part des très intéressants articles qu'il a publiés dans la *Revue historique vaudoise*, sur l'*Année de la misère en Suisse et plus particulièrement dans le canton de Vaud, 1816-1817*.

La lecture de cette brochure, à l'époque actuelle, présente un attrait tout particulier. D'un style clair, concis, élégant, d'une documentation précise, l'œuvre de M. Henrioud aura sûrement grand succès. Elle le mérite pleinement.

On peut se procurer cette brochure auprès de l'auteur : Gryphenhübeliweg, 49, Berne (fr. 1,50, port compris).